

Les enfants d'immigrés sur le marché du travail

Les mécanismes d'une discrimination sélective ¹

par Roxane Silberman et Irène Fournier

Les enfants d'immigrés sont-ils victimes d'une discrimination sur le marché du travail ? Deux groupes se dessinent. Les jeunes originaires de l'Union européenne valorisent majoritairement des formations professionnelles susceptibles de fonder une mobilité ouvrière. Ceux originaires du Maghreb, en revanche, issus de formations plus souvent générales, cumulent des difficultés qui peuvent nourrir des conflits et un processus de discrimination à l'embauche.

Les théories sur l'intégration des immigrés et de leurs enfants ont été largement dominées par le schème assimilationniste. La deuxième génération y est généralement vue comme ouvrant la voie à la troisième (les petits-enfants), une mobilité sociale progressive accompagnant une assimilation culturelle. Dans les deux cas, l'école joue un rôle central. À partir du milieu des années soixante, aux États-Unis, ce modèle est remis en question. L'assimilation culturelle semble pouvoir se produire sans entraîner automatiquement l'intégration (Gordon, 1964). La mobilité sociale se montre moins linéaire et plus diversifiée, certains groupes s'intégrant aux classes moyennes, d'autres se retrouvant au contraire dans un processus de mobilité descendante.

La transformation de l'appareil productif qui s'accompagne de la disparition d'une partie des emplois peu qualifiés auxquels accédaient les enfants d'immigrés renforce les interrogations sur leur devenir. Aussi bien en France qu'aux États-Unis, deux pays où la part de la population issue de l'immigration est importante ², la position des enfants d'immigrés a

suscité peu de travaux jusqu'au début des années soixante-dix. Les analyses ont d'abord porté sur l'école qui apparaît toujours comme le relais central de l'intégration. La question de l'insertion et du cheminement dans l'emploi commence seulement à être explorée. Elle pose de surcroît des problèmes de repérage statistique. La naturalisation, quel qu'en soit le régime plus ou moins ouvert et rapide selon les pays, rend en effet nécessaire le recours à des indicateurs sur l'origine des parents.

Roxane Silberman est chercheur au Lasmus-IdL, CNRS. Elle mène des recherches sur les populations issues de l'immigration. Après avoir participé à l'ouvrage *Cent ans d'immigration. Étrangers d'hier. Français d'aujourd'hui*, PUF/Ined, 1991, elle a entamé des travaux sur la mobilité professionnelle et sociale des immigrés et de leurs enfants. Dernière publication : « L'insertion professionnelle des enfants d'immigrés » in *La scolarisation de la France, Critique de l'état des lieux*, La dispute, 1997.

Irène Fournier est ingénieur de recherche au Lasmus-IdL, CNRS. Elle a travaillé notamment sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail. A publié avec R. Silberman « Enfants d'immigrés, trajectoires d'insertion et recours aux mesures d'aide à l'emploi » in « L'analyse longitudinale du marché du travail », *Documents, Céreq*, n° 128, 1997.

¹ Une version comportant l'ensemble des tableaux et des modèles testés existe sous la forme d'un *Working Paper* du Lasmus-IdL, CNRS, 1998. Nous tenons à remercier C. Marry, M.-O. Lebeaux et L.-A. Vallet pour leur lecture constructive.

² Les calculs de M. Tribalat estiment à plus de 25 % de la population la proportion d'immigrés ou d'enfants et petits-enfants d'immigrés (Tribalat [dir.], 1991).

Dans le cas de la France, ce type d'indicateur a long-temps été perçu comme un déni de citoyenneté³. Toute conclusion mettant en cause le schème de l'assimilation paraît porter atteinte au dogme de l'égalitarisme républicain. Dans ce contexte, les travaux français qui montrent qu'à origine sociale identique les enfants d'immigrés ne réussissent pas plus mal, et même un peu mieux que leurs camarades (Bastide, 1982 ; Mingat, 1984 ; Boulot et Fradet, 1988 ; Zeroulou, 1988 ; Vallet et Caille, 1996), ont souvent été interprétés comme validant la thèse de l'assimilation (Schnapper, 1991). L'école y apparaît en effet comme une institution qui traite de façon égale les enfants quelle que soit leur origine nationale. De plus, cette école paraît bien fonctionner comme le relais d'une ambition un peu supérieure des parents immigrés, et préfigurer ainsi une mobilité sociale progressive, autre gage de l'assimilation.

Replacer l'école dans un contexte plus général et l'articuler au marché du travail nous paraît cependant nécessaire pour éviter de dégager des conclusions hâtives. Trois points au moins appellent une réflexion.

1) L'autre face de ces mêmes travaux confirme que les enfants d'immigrés, pour des raisons qui tiennent à leur origine sociale, réussissent globalement mal à l'école. En effet, si l'appartenance nationale n'est pas une caractéristique discriminante en matière de réussite scolaire, l'origine sociale l'est, comme on le sait, très fortement. Or les enfants d'immigrés sont de ce point de vue beaucoup plus mal placés puisqu'à plus de 80 % d'origine ouvrière. Dans la société française où le chômage touche très fortement l'ensemble des jeunes et en particulier ceux qui sortent de l'école aux niveaux les plus bas, ils ont donc une forte probabilité de connaître une insertion difficile sur le marché du travail. Ceci n'est pas sans incidence sur la dynamique des représentations des acteurs et sur leurs comportements ultérieurs.

2) L'analyse de l'insertion sur le marché du travail modifie le regard porté sur les stratégies scolaires des parents. À origine sociale identique, les familles immigrées apparaissent certes un peu plus ambitieuses que les autres pour leurs enfants. Elles demandent plus fréquemment une orientation vers le cursus général au niveau de l'entrée en seconde, demande

suivie par les conseils de classe dans des proportions équivalentes, que les enfants aient des parents immigrés ou non (Vallet et Caille, 1996). Pour autant, ce choix ne dit rien du niveau final de sortie du système scolaire. Si l'accès à un diplôme universitaire présage une bonne insertion dans l'emploi, une sortie du système scolaire sans diplôme ou avec un seul baccalauréat général peut se traduire par une insertion plus difficile que pour les titulaires d'un diplôme de l'enseignement professionnel court.

3) Les travaux sur l'insertion ont montré que le niveau d'éducation et le diplôme ne pouvaient expliquer à eux seuls la position des individus dans l'emploi. Il est donc nécessaire de regarder de plus près les processus réels d'insertion des enfants d'immigrés sur le marché du travail, et leurs déterminants. De très nombreux travaux ont mis en évidence le rôle joué par les réseaux sociaux, l'accès à l'information et plus largement les contextes (Granovetter, 1974 ; Coleman, 1986 et 1988). Dans le cas des immigrés et de leurs enfants, la diversité des structures relationnelles des communautés d'origine étrangère est un argument qui a été mis au premier plan par les auteurs américains pour expliquer les différences de rendement de l'éducation selon l'origine nationale (Portes [ed.], 1995). Mais l'attitude des employeurs en matière de recrutement, plus généralement le degré d'hostilité de la société à l'égard de l'immigration et plus particulièrement de certaines de ses composantes, sont également des facteurs contextuels qui, bien qu'ils soient difficiles à établir en l'absence de dispositif spécifique d'observation, ne peuvent être négligés. L'existence d'une discrimination sélective est tenue pour réelle non seulement par les enfants d'immigrés et leurs parents mais par l'ensemble de la population française, si l'on en juge par un certain nombre d'études de terrain et par les quelques enquêtes d'opinion disponibles sur ce point (Sofres, 1993 ; CSA, 1996 ; Tribalat, 1995 ; Dayan, Echardour et Glaude, 1996). Il importe au minimum de ne pas exclure les effets possibles de « *labelling* » où les acteurs finissent par anticiper sur la situation dans laquelle ils estiment être étiquetés.

Dans l'ensemble, les premiers travaux menés en France sur la situation professionnelle des enfants d'immigrés apportent des résultats encore incertains. Analysant la position des enfants par rapport à celle des pères, Borkowski (1990) conclut à une mobilité sociale claire, qui se traduit en particulier par un passage de la catégorie d'ouvriers à celle d'employés. Cette analyse, sur des données déjà anciennes de

³ Silberman (1992). Voir également les controverses actuelles à propos de l'enquête Mobilité géographique et insertion sociale de l'Ined avec la collaboration de l'Insee, *Le Monde* du 5 et 10 novembre 1998.

1986, ne tient cependant pas compte de la transformation structurelle des emplois dans la société française ni du fort chômage des jeunes. D'autres travaux qui explorent la relation formation-emploi pour les enfants d'immigrés font ressortir une diversité plus grande des parcours, en fonction tant du sexe que de l'origine nationale. Les garçons d'origine maghrébine ont une probabilité plus forte, pour un même niveau de diplôme, de connaître le chômage, même si, parmi ceux qui ont un emploi, quelques uns connaissent une mobilité sociale ascendante notable (Lefranc et Thave, 1995 ; Dayan, Echardour, Glaude, 1996 ; Silberman et Fournier, 1997-2 ; Richard, 1997).

L'enquête sur le devenir professionnel des jeunes sortis de l'enseignement secondaire général ou technique et de l'apprentissage en 1989 du Céreq (dénommée Eva), qui identifie pour la première fois les enfants d'immigrés à partir du lieu de naissance des parents, permet d'explorer plus précisément ces questions pour une génération née entre 1969 et 1972. L'enquête détaille les cheminements sur le marché du travail, pendant 4 ans, des jeunes sortis en 1989 des niveaux VI bis, VI et V de l'enseignement secondaire général ou technique ou de l'apprentissage. Les enfants d'immigrés quittent massivement l'école à ces niveaux⁴ : près de 80 % d'une génération. On a ainsi pour la première fois des effectifs suffisants pour mieux décrire cette population qui n'est pas aussi homogène qu'elle peut apparaître au premier abord, en particulier en matière de filières scolaires. Les données renseignent sur les relations mobilisées pour trouver un emploi, et sur quelques représentations et comportements des individus en matière de filière scolaire et d'emploi. L'insertion sur le marché du travail est un moment privilégié de formation des représentations des acteurs, lorsqu'attentes et réalités se confrontent dans la recherche d'un emploi. On peut ainsi approcher quelques éléments d'interaction qui réintroduisent l'acteur au sein des structures sociales (Demazière et Dubar, 1997).

Dans l'enquête, la population des enfants d'immigrés est constituée en majorité de jeunes nés et scolarisés en France (plus de 70 %). Parmi les enfants nés à l'étranger, 50 % sont entrés en France avant l'âge de 6 ans. Il s'agit donc globalement de jeunes scolarisés entièrement en France. Cette population représente un peu plus de 18 % de la population enquêtée, soit 1 478 jeunes gens et 817 jeunes filles sur un effectif

total de 12 516 individus retenus pour notre étude. L'enquête ne donne le lieu de naissance des parents que de façon grossière, selon une nomenclature à trois modalités : France, CEE, hors CEE. Cependant, pour cette génération et ce niveau de sortie de l'école, les données disponibles par ailleurs, tant dans les recensements que dans d'autres enquêtes de l'Insee⁵, permettent d'affirmer qu'une très large part des enfants d'immigrés nés en CEE sont d'origine portugaise, et que ceux dont les parents sont nés hors CEE sont essentiellement originaires du Maghreb et plus particulièrement d'Algérie⁶. Nous avons construit quatre groupes de populations à partir du lieu de naissance des parents : individus ayant deux parents nés en France, un parent né en France, deux parents nés en CEE, deux parents nés hors CEE⁷.

Nous cherchons ici à tester l'hypothèse souvent avancée d'une discrimination à l'embauche des jeunes d'origine maghrébine. En l'absence d'un dispositif spécifique d'observation des pratiques de recrutement des entreprises, il s'agit d'examiner si, toutes choses égales par ailleurs (diplôme, caractéristiques familiales...), ces jeunes rencontrent des difficultés d'insertion plus grande que les autres.

SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN OCTOBRE 1993 ET CHEMINEMENTS DEPUIS SEPTEMBRE 1989

Nous nous intéressons ici essentiellement à la question de l'emploi et à celle de ses statuts, sans examiner la position dans l'échelle socioprofessionnelle de ceux qui ont un emploi. L'ampleur du chômage et de la précarité qui touchent les jeunes en France, et en

⁵ Silberman et Fournier (1997-2).

⁶ Pour ces derniers, l'incertitude sur le mode de déclaration du lieu de naissance des parents ne peut être complètement levée, certains ayant pu déclarer que des parents nés en Algérie française étaient nés en France, mais cette hypothèse paraît moins probable dans le cas de déclaration par les enfants que par les parents.

⁷ En dépit de la lourdeur des termes, pour respecter les dénominations de l'enquête et tenir compte du petit nombre d'individus originaires d'autres pays que le Portugal et l'Algérie, ils seront ainsi dénommés dans la suite du texte, à la seule exception des hors CEE que nous nous autoriserons également à dénommer originaires du Maghreb. Nous utilisons la nomenclature en vigueur au moment de l'enquête, qui fait référence à la Communauté économique européenne (CEE) et non à l'Union européenne (UE).

⁴ Silberman et Fournier (1997-1).

particulier les enfants des immigrés, justifie ce point de vue ⁸.

Comparés à leurs homologues d'origine française plus ancienne, les enfants d'immigrés, et tout particulièrement ceux d'origine maghrébine, connaissent pour la cohorte observée une situation plus difficile du point de vue de l'emploi, aussi bien en termes de chômage qu'en termes de statut d'emploi ⁹.

Une situation plus difficile, en octobre 1993, des jeunes issus de l'immigration maghrébine...

En octobre 1993, quatre ans après la sortie de l'école ou de l'apprentissage, la part de chômeurs sur l'ensemble de la population de l'enquête ¹⁰ est légèrement plus élevée pour l'ensemble des jeunes gens

⁸ Les résultats ne permettent pas cependant de préjuger complètement de la position sociale de ceux qui ont un emploi.

⁹ Pour l'ensemble des résultats, on a calculé les intervalles de confiance à 95 %.

¹⁰ Rapporter le nombre de chômeurs à l'ensemble de la population permet pour des jeunes pour lesquels les frontières sont particulièrement perméables entre le chômage, l'inactivité et le retour en formation, de considérer en même temps toutes ces situations.

ayant une ascendance étrangère que pour ceux dont les deux parents sont nés en France. Mais elle atteint près du double, soit près de 30 % pour les jeunes originaires du Maghreb. La situation est analogue pour les filles, quoiqu'avec des écarts moindres, ce qui correspond à un chômage plus élevé de l'ensemble des filles. Ces données vont dans le même sens que des données antérieures provenant notamment du Recensement ¹¹. Les jeunes originaires du Maghreb sont également un peu plus de retour en formation, qu'il s'agisse des jeunes gens ou des jeunes filles. En revanche, contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer, ils ne sont guère plus présents dans l'intérim et les emplois aidés, avec cependant des nuances selon le sexe. Les filles originaires de CEE ou du Maghreb sont légèrement plus en emplois aidés que les autres. Il faut aussi remarquer que les filles d'origine maghrébine sont rarement inactives et même légèrement moins que celles dont les parents sont nés en France, contrairement à leur mère. Pour ceux qui ont un emploi, ce qui différencie le plus nettement les jeunes

¹¹ Lefranc et Thave, 1995, sur les données de l'enquête Mobilité géographique et insertion sociale (MGIS) de l'Ined avec le concours de l'Insee de 1992, Silberman et Fournier, 1997-2, sur le Recensement.

Tableau 1
Situation en octobre 1993 et trajectoires selon l'origine nationale et le sexe

Lieu de naissance des parents	Hommes				Femmes			
	Deux parents nés en France	Un parent né en France	Deux parents nés en CEE	Deux parents nés hors CEE	Deux parents nés en France	Un parent né en France	Deux parents nés en CEE	Deux parents nés hors CEE
<i>Situation en octobre 1993</i>								
Formations, Stages, Études	3	1,4	3,4	5,1	3,1	4,1	3,2	9,1
Chômage	18	22,1	22,9	31,2	29,8	28,8	27	36,8
Intérim saisonnier	4,7	5,2	4,7	5,1	2,2	2,4	3,1	3
Mesures	5,9	5,5	4,6	5,7	8,4	7,3	9,7	10,9
Inactifs	1,1	2,4	1,8	3,7	8,6	9,7	4,1	8,1
<i>Trajectoires</i>								
Aucune mesure sur 4 ans	71,4	71,6	75,9	69,3	44,1	51,3	43	49,6
Actifs occupés pendant les 2 dernières années	58,8	49,4	57,9	41,3	45,8	44,6	54	32,5
N	6 546	672	340	466	3 675	384	176	257

Source : Enquête EVA 1993, Céreq.
[n=12 516] Données pondérées.

du point de vue de l'origine nationale, c'est l'accès à un contrat à durée indéterminée. Là encore ce sont les jeunes originaires du Maghreb qui se trouvent dans la situation la plus difficile.

... qui confirme l'évolution de 1989 à 1993

Dans une période où la transition entre l'école et le marché du travail tend à s'allonger et se traduit par des allers-retours entre l'emploi, le chômage et éventuellement le retour en formation, il importe de pouvoir replacer ces informations dans un cadre plus dynamique qui lui donne tout son sens.

Les chronogrammes que l'on peut construire à partir du calendrier mensuel recueilli dans l'enquête apportent nombre d'enseignements complémentaires. Ils font d'abord apparaître le poids très différent du service militaire pour les garçons selon leur origine nationale. La participation plus faible au service militaire des jeunes gens issus de l'immigration, et particulièrement de ceux originaires du Maghreb ¹², dissi-

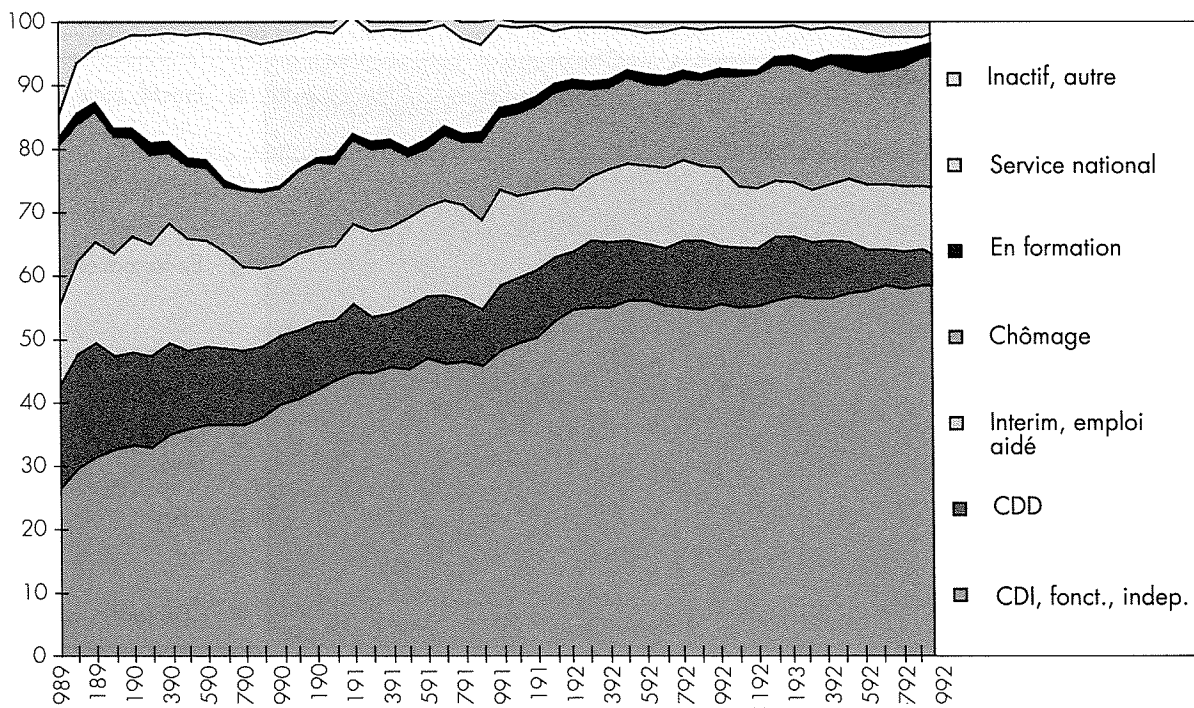
mule à la sortie de l'école la situation beaucoup plus difficile de ces derniers sur le marché du travail. Alors que près de 80 % des garçons, dont les parents sont nés en France, ont effectué leur service à la date de l'enquête, 22 % des jeunes originaires de CEE et plus de 35 % de ceux ayant des parents nés hors CEE ne sont pas concernés par le service national (ce qui reflète en partie des questions de nationalité ou de double nationalité ¹³).

Dès que le service militaire s'estompe, les CDI croissent régulièrement pour les jeunes gens d'origine française qui se trouvent alors très rapidement en situation beaucoup plus favorable que les enfants d'immigrés. Les hommes ayant un seul parent né en France sont assez proches du groupe des jeunes ayant deux parents nés en France, mais constituent bien néanmoins un groupe particulier qui se distingue par une progression du chômage un peu plus forte et une légère montée des situations d'indépendants que l'on va retrouver comme trait caractéristique des enfants d'immigrés. Les hommes originaires de CEE se caractérisent par une prédominance régulière des CDI, mais aussi par une

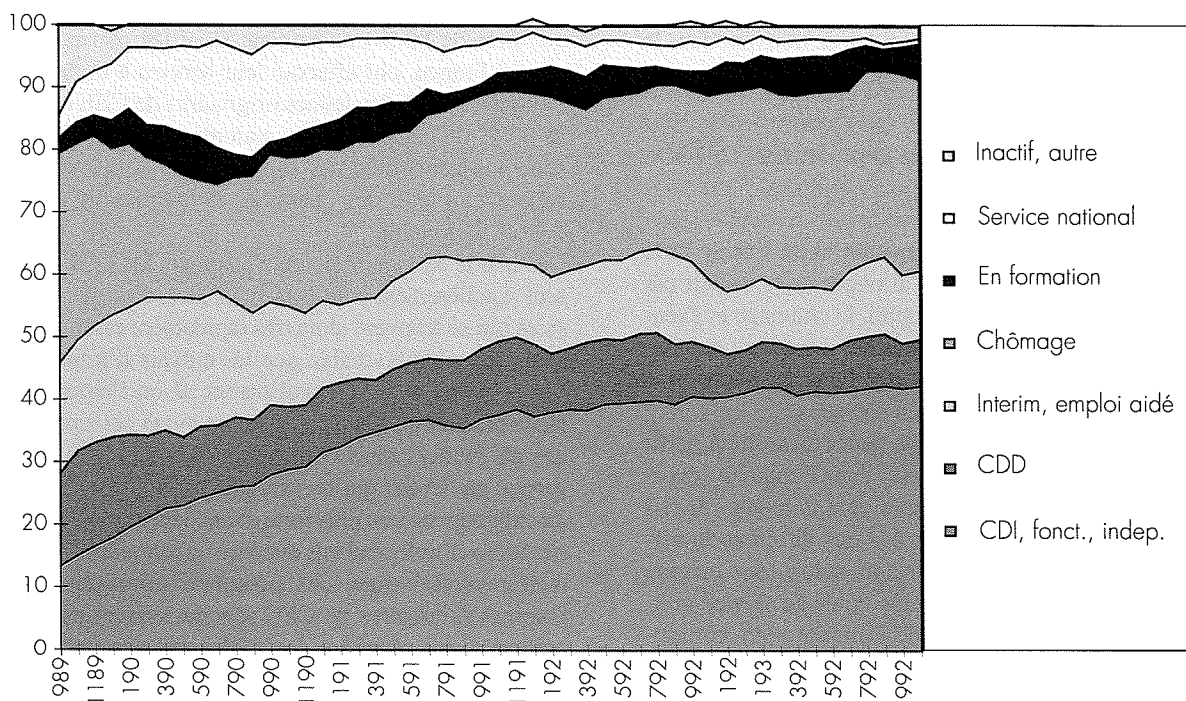
¹² Voir sur ce point Tribalat (1995).

¹³ Voir sur ce point Tribalat (1996) et Richard (1997).

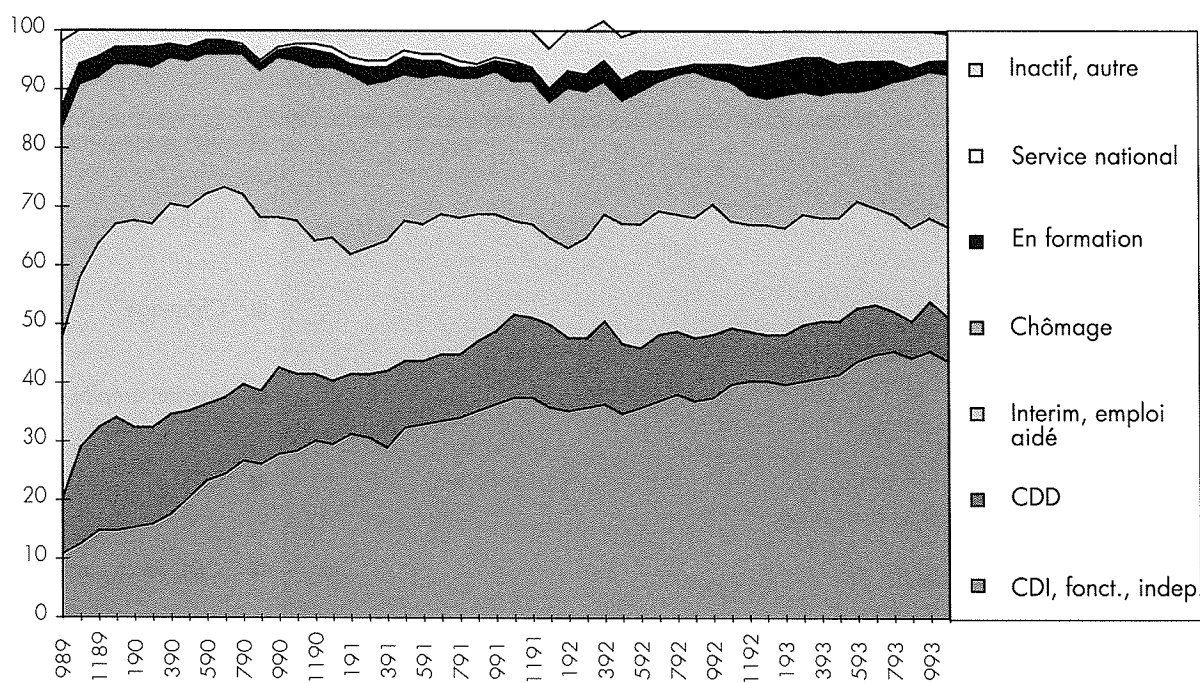
Situation mensuelle. Hommes dont les deux parents sont nés dans les pays de la CEE



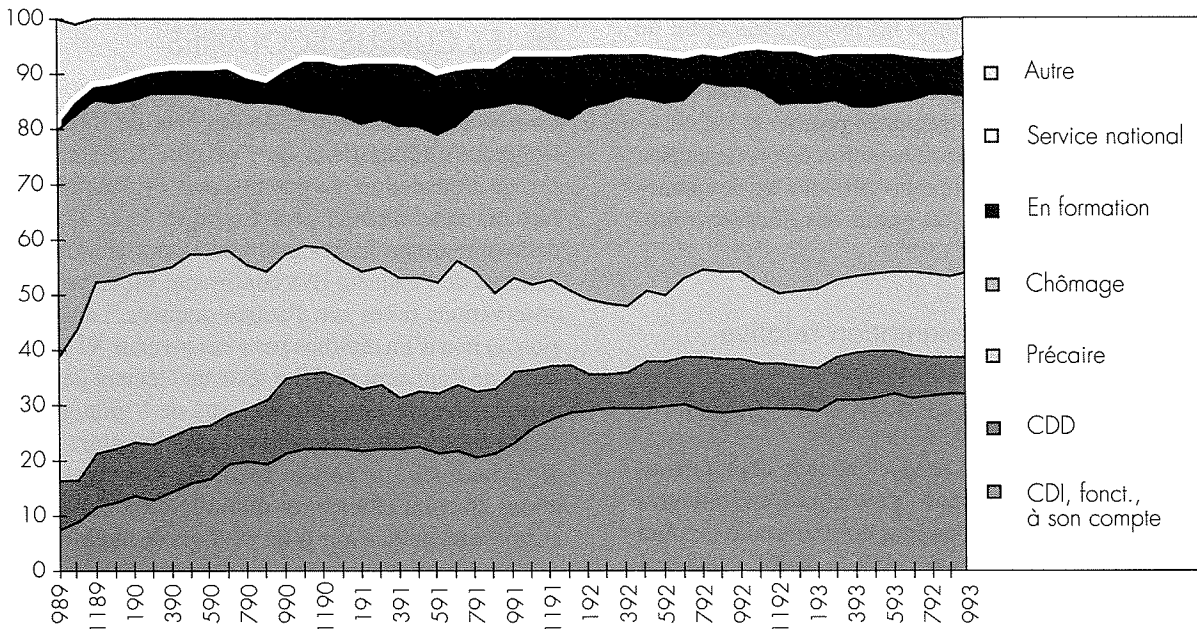
Situation mensuelle. Hommes dont les deux parents sont nés dans les pays hors CEE



Situation mensuelle de l'activité. Femmes dont les deux parents sont nés dans un pays de la CEE



Situation mensuelle de l'activité. Femmes dont les deux parents sont nés dans un pays hors CEE



dégradation tardive de leur situation en termes de chômage. Les originaires de pays hors CEE ont un profil qui les distingue très nettement des autres : le niveau des CDI très bas au départ ne progresse que peu et se stabilise très vite, celui des CDD et des emplois aidés tend à baisser, cependant que le chômage va en augmentant. On observe parallèlement pour ces jeunes une légère croissance caractéristique, même s'il ne s'agit que d'une très petite proportion des individus, de reprises de formation et de mises à son compte. Par contre, pas plus sur l'ensemble de la période que sur la seule situation en octobre 1993, le passage par l'intérim (qui peut être une porte d'entrée dans les entreprises) ne différencie nettement les jeunes gens selon leur origine.

Pour toutes les jeunes femmes, les CDI sont moins fréquents au début comme en fin de période, et les reprises de formation tardives plus nettes. À l'intérieur de ce cadre, on retrouve une même situation atypique pour celles originaires du Maghreb tant sur la progression du chômage que sur les reprises de formation et les mises à son compte. Pour les deux sexes, ces deux situations apparaissent ainsi comme des alternatives qui s'inscrivent dans des dynamiques plutôt négatives.

Ces chronogrammes détaillés ne reflètent cependant que des successions de coupes mensuelles pour l'en-

semble des populations observées. On peut les compléter par une observation véritablement longitudinale de la succession des situations pour chaque individu, en constituant des classes de trajectoires. Les classes utilisées ici sont construites à partir d'un recodage du calendrier retraçant mois par mois la situation des individus du point de vue de l'emploi¹⁴.

Ces classes permettent de confirmer le sens des dynamiques dans lesquelles s'inscrivent les situations ponctuelles observées en 1993. Ainsi les jeunes gens, hommes et femmes, originaires de la CEE, qui sont en 1993 légèrement plus au chômage que ceux dont les parents sont nés en France, ont connu des itinéraires nettement plus contrastés, mais comportant une majorité de mois d'emploi, quel que soit cet emploi. Le chômage beaucoup plus élevé en 1993, des gar-

¹⁴ Ce recodage tente d'éviter les *a priori* sur le sens des situations d'emploi, et utilise un système binaire opposant toute situation d'emploi y compris les passages en mesure aux autres situations. Ce type de recodage nous paraît justifié, d'une part par l'incertitude grandissante sur la stabilité des contrats à durée indéterminée, la croissance parallèle d'un système de renouvellement des CDD ou des emplois aidés, d'autre part par le flou des frontières entre le chômage, l'inactivité et les reprises de formation pour ces jeunes. Seuls les 24 derniers mois de septembre 1991 à octobre 1993 ont été utilisés pour contourner l'inégale participation au service militaire selon le sexe et l'origine nationale. Voir Silberman et Fournier (1997-3) sur la construction de ces classes.

çons comme des filles, originaires du Maghreb, s'inscrivent en revanche dans des trajectoires comportant peu de mois d'emploi¹⁵. Enfin les jeunes gens ayant un seul parent né à l'étranger apparaissent très proches de ceux d'origine française : ils appartiennent plutôt aux autres classes de trajectoires positives.

Cette analyse des trajectoires renforce donc le constat d'une situation beaucoup plus défavorable des jeunes issus de l'immigration, et parmi eux, de ceux originaires du Maghreb.

Une sous-représentation relative des enfants d'immigrés dans les mesures d'aide à l'emploi

Moins concernés par le service national, et plus exposés au chômage, les jeunes gens issus de l'immigration n'accèdent cependant pas en plus grand nombre aux différentes mesures d'aide à l'emploi. C'est vrai pour les 24 premiers mois d'emploi (qui sont ceux où s'effectue pour les garçons le service national) et cela le reste sur les deux années suivantes. Seule la dernière situation en octobre 1993 montre une présence légèrement supérieure des garçons d'origine maghrébine dans les mesures qui pourrait signifier qu'ils y accèdent très lentement. Dans la mesure où les enfants d'immigrés, et en particulier ceux d'origine maghrébine, sont plus exposés au chômage, le fait qu'ils n'accèdent guère plus aux mesures d'insertion peut être interprété comme une sous-représentation relative. L'effet du passage par ces emplois aidés sur l'insertion professionnelle à plus long terme est un point fortement discuté. On a pu parler d'un effet de signalement négatif pour l'employeur éventuel (Werquin, 1997). La sous-représentation relative des jeunes issus de l'immigration dans ces emplois nous incite à plus de prudence. On observe aussi une différenciation nette entre les jeunes, quant aux types de mesures auxquelles ils accèdent. Les filles sont plus présentes dans celles liées au secteur public (TUC, CES, SIVP) mais c'est aussi le cas de l'ensemble des jeunes gens d'origine maghrébine, alors que ceux originaires de la CEE passent plus souvent par les mesures liées aux entreprises du secteur privé (Contrats de qualification).

¹⁵ Il faut rappeler que le taux d'inactivité des jeunes femmes, en octobre 1993, où l'on pourrait chercher un facteur d'explication de cette sur-représentation dans cette trajectoire, est légèrement inférieur à celui de celles dont les parents sont nés en France.

UN FACTEUR CENTRAL D'EXPLICATION : LES CURSUS SCOLAIRES

Le niveau d'éducation et le diplôme de l'individu, largement dépendants de l'origine sociale et du niveau d'éducation des parents, sont évidemment des facteurs déterminants pour expliquer cette situation défavorable des jeunes issus de l'immigration. Les données de l'enquête Eva confirment sur ce point les observations faites sur d'autres données. La possession ou non d'un diplôme pour ces niveaux VI et V de sortie de l'appareil scolaire reste un élément déterminant et clivant. Les enfants issus de l'immigration maghrébine sont plus souvent que les autres sans diplôme quel que soit le sexe. Ils sont également moins souvent détenteurs d'un diplôme de l'enseignement technique que d'un diplôme de faible niveau de l'enseignement général.

Pour un même diplôme, les jeunes originaires du Maghreb sont plus souvent au chômage

À niveau de diplôme équivalent, les enfants issus de l'immigration maghrébine sont cependant plus souvent au chômage que les autres. De surcroît, l'analyse détaillée par diplôme et par filière scolaire suivie révèle que l'écart en termes de rendement de la scolarité s'accroît au détriment des jeunes gens d'origine maghrébine lorsque l'on passe des sans-diplôme aux diplômés (CAP et BEP). Peut-on interpréter cette différence de rendement du diplôme comme le résultat de comportements discriminatoires à l'embauche de la part des employeurs ? Cette discrimination s'exercerait-elle avec d'autant plus de force que l'on serait sur des marchés du travail plus exigeants ? La réponse, en l'absence d'un protocole d'observation des comportements à l'embauche, repose en partie sur l'élimination d'autres hypothèses. Il importe tout d'abord de vérifier que les indicateurs de diplôme que l'on utilise ne sont pas trop grossiers.

... mais ils sont moins souvent passés par l'apprentissage

L'enquête apporte ici des données plus fines, exploitables dans la mesure où l'on dispose d'effectifs suf-

Tableau 2
Avoir un emploi ou non en octobre 1993, par diplôme de sortie et filière de sortie

(1)	Diplôme de sortie				Filière de sortie	
	Sans diplôme	Sans diplôme, CEP, BEPC	CAP, BEP	CAP, BEP par CFA	Apprentissage	Secondaire
Hommes						
Constante	0,5319***	0,5088***	1,2429***	2,472***	1,5705***	1,00285***
<i>Parents nés en France</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Un parent né en France	-0,1576	0,012	0,1807	-0,1710	0,0761	-0,1419
Deux parents nés dans les pays de la CEE	0,0457	0,0513	-0,4452*	-0,2613	-0,291	-0,166
Deux parents nés dans les pays hors CEE	-0,2661	-0,3681*	-0,7214***	-0,8537*	-0,3476	-0,6262***
N	1883	2448	3915	1661	2618	5406
Femmes						
Constante	-0,0996	0,1647	1,0725***	1,5294*	1,3641*	0,717**
<i>Parents nés en France</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Un parent né en France	0,1099	0,0706	-0,0834	-0,0394	0,1245	-0,0691
Deux parents nés dans les pays de la CEE	0,3463	0,3565	0,3357	-0,8511	-0,6484	0,4635*
Deux parents nés dans les pays hors CEE	-0,0085	0,0452	-0,0773	-0,7605	-0,2215	-0,0619
N	980	1 377	2 619	496	778	3 714

Source : Enquête EVA 1993, Céreq.

N = 12 516.

(1) Signification des coefficients : *** est significatif avec une probabilité critique inférieure à 1 %, ** est significatif avec une probabilité comprise entre 1 et 5 %, * est significatif avec une probabilité comprise entre 5 et 10 %.

fisants pour ces niveaux de sortie VI et V majoritaires chez les enfants d'immigrés. On peut alors mieux observer l'effet du passage par l'enseignement général, par l'enseignement professionnel ou par l'apprentissage. On a également pour la première fois la possibilité de décrire et d'observer l'effet de la répartition de cette population dans les différentes spécialités de formation professionnelle pour ceux qui ne sortent pas des filières d'enseignement général.

Le fait le plus marquant est le moindre passage de ces jeunes par l'apprentissage. Cette situation caractérise particulièrement les jeunes gens originaires du Maghreb. C'est également le cas pour les jeunes femmes de même origine, même si globalement les filles sont moins passées par l'apprentissage. Les

régressions logistiques confirment qu'il s'agit là d'un facteur très significatif de l'insertion sur le marché du travail¹⁶. Souvent en fait, les jeunes passés par l'apprentissage sont embauchés ensuite par leur patron d'apprentissage ou trouvent un emploi par l'intermédiaire de celui-ci. Ce point est d'autant plus important que les sortants d'apprentissage sont moins diplômés que les autres, l'apprentissage jouant un rôle de rattrapage pour les sans diplôme. Il y a bien là un élément important d'explication de la situation plus

¹⁶ Lorsqu'on introduit la variable portant sur le passage ou non par l'apprentissage, qui apparaît fortement significative, le coefficient de la modalité de diplôme recouvrant le CAP et le BEP effectué dans les CFA qui était fort et significatif diminue naturellement et devient non significatif.

défavorable des enfants issus de l'immigration maghrébine par rapport à ceux issus de l'immigration CEE. Une part de l'explication est donc à rechercher en amont, dans les orientations au cours de la scolarité. On disposait jusqu'à présent, pour les jeunes issus de l'immigration, de peu d'éléments sur les spécialités de formation pour l'enseignement technique et l'apprentissage, qui peuvent être un élément fin de différenciation entre eux (Grelet, 1994). Or, si l'on observe bien une spécificité (davantage de spécialités du tertiaire et plus de spécialités liées à la filière de l'en-

seignement professionnel plutôt qu'à celle de l'apprentissage pour les jeunes originaires du Maghreb, filles comme garçons), l'effet propre de ces spécialités sur la probabilité d'avoir un emploi¹⁷ reste limité. C'est un résultat qui n'est pas surprenant eu égard à ce que l'on sait sur le rôle des spécialités de formation pour les bas niveaux de formation. C'est essentielle-

¹⁷ Le test est fait pour l'ensemble de la population, puis pour la seule population issue de l'enseignement professionnel ou de l'apprentissage.

Tableau 3
Quelques caractéristiques des sortants en 1989 de l'enseignement secondaire général ou technique et de l'apprentissage selon l'origine nationale et le sexe

Lieu de naissance des parents	Hommes				Femmes			
	Deux parents nés en France	Un parent né en France	Deux parents nés en CEE	Deux parents nés hors CEE	Deux parents nés en France	Un parent né en France	Deux parents nés en CEE	Deux parents nés hors CEE
<i>Diplôme</i>								
Sans diplôme	13,6	16,8	22,2	26,1	12,9	17,8	10,5	20
CAP BEP par CFA	25,5	20,1	22,4	8,1	11,1	14,1	7,3	2,3
CAP hors apprentissage	20,9	18,9	18,6	19,6	20,8	17,9	21,9	19,3
BEP hors apprentissage	18,3	16,8	12,2	11	29,7	26,5	35,8	21,3
<i>Sortants apprentissage</i>	40	36,1	43,5	21,2	18,6	24	15,5	5
<i>Origine sociale</i>								
Indépendants	12,1	9,5	9,9	5	-	-	-	-
Ouvriers non qualifiés	19,9	15,5	41,8	49,7	-	-	-	-
<i>Statut du père</i>								
Pères chômeurs	5,2	5	10,8	12,4	-	-	-	-
Pères inactifs	21,2	16,3	23,1	31,5	-	-	-	-
<i>Secteur d'activ. du père</i>								
Indépendants	18,9	13,2	10,5	6,4	-	-	-	-
BTP moins de 10 personnes	3,6	3,9	11,2	4,3	-	-	-	-
Industrie moins de 10 personnes	5,3	3,1	8,3	4,9	-	-	-	-
Mécanique plus de 10 personnes	10,4	8,2	5,9	13,1	-	-	-	-
Secteur public	17	15,2	3	10,5	-	-	-	-
N	6 546	672	340	466	3 675	384	176	257

Source : Enquête EVA 1993, Céreq.
[n=12 516] Données pondérées.

ment le diplôme et le passage ou non par l'apprentissage qui jouent un rôle déterminant.

Le diplôme et les filières scolaires suivies renvoient évidemment à l'origine sociale et au niveau d'éducation des parents, déterminants pour leurs stratégies au cours du processus d'orientation scolaire. La position particulièrement défavorable sur ce plan des jeunes issus de l'immigration maghrébine apparaît clairement. Les pères sont plus fréquemment ouvriers non qualifiés que les autres. Ils ont également moins souvent le statut d'artisan à la différence des originaires de la CEE. On connaît le lien entre le statut d'artisan des pères et le choix de l'apprentissage pour les fils. Dans le cas des enfants d'immigrés le lien apparaît cependant plus diffus. On retrouve bien un lien entre les pères indépendants et le choix de l'apprentissage, mais on l'observe également pour le statut d'ouvrier qualifié, à la différence de celui d'ouvrier non qualifié. Cette différence pourrait s'expliquer par une analyse plus fine de l'origine sociale des jeunes issus de l'immigration, intégrant la position du grand-père. L'immigration a pour corollaire un effet « entonnoir » qui tend à réduire le spectre des positions sociales occupées vers le bas de l'échelle. L'enquête FQP montre que les jeunes issus de l'immigration portugaise ont, plus souvent que ceux issus de l'immigration algérienne, un grand père ouvrier (35 % au lieu de 20 %) mais également artisan, les deux statuts étant parfois mal distingués dans ces sociétés. L'inégale emprise d'une culture ouvrière est un élément que l'on peut mettre en rapport avec la pression exercée par les parents en faveur des formations professionnelles plutôt que de l'enseignement général et notamment en faveur de l'apprentissage.

DE L'ORIGINE SOCIALE AU CAPITAL SOCIAL

Le poids de l'origine sociale s'exerce directement, au moment de l'entrée sur le marché du travail. Le terme de capital social est souvent utilisé pour qualifier le potentiel de relations liées à l'origine sociale qui peut être mobilisé par les parents pour leurs enfants. Plus souvent utilisée pour décrire les stratégies des classes les plus favorisées, cette notion peut cependant être mobilisée de façon beaucoup plus large (Coleman, 1988). Il importe alors de décrire d'autres caractéristiques en partie liées à la position sociale, qui peuvent retentir sur la capacité de mobiliser des relations sur le marché du travail en faveur des enfants. La proba-

bilité d'être au chômage ou en inactivité précoce dans une période où la restructuration industrielle a massivement touché une partie des emplois ouvriers diminue cette capacité. Les différents secteurs d'activité, les entreprises de tailles diverses offrent également des possibilités différentes selon leur mode de recrutement. C'est dans cet esprit que sont décrites ici ces caractéristiques de l'activité des parents.

Le chômage des parents, en particulier celui des pères, est un facteur souvent évoqué pour expliquer les difficultés des enfants à trouver un emploi (Marry, 1983). Les retentissements psychologiques de cette situation sont souvent décrits mais le chômage signifie aussi une capacité moindre de mobilisation de relations permettant de trouver un emploi. Dans l'enquête, la situation des parents est saisie au moment de l'enquête. On ne peut donc complètement préjuger de la situation pendant les quatre années d'entrée sur le marché du travail des enfants. Les pères immigrés sont plus souvent au chômage que les autres et, parmi eux, ceux originaires du Maghreb le sont beaucoup plus. Mais il faut remarquer aussi pour ces derniers la plus grande fréquence de l'inactivité qui peut recouvrir des situations de maladie ou d'invalidité (que l'on sait liées à la plus grande fréquence des accidents du travail dans les postes et les secteurs les plus exposés) ou de mises à la retraite anticipée dans les secteurs massivement touchés par les plans sociaux. Les régressions logistiques montrent effectivement une relation forte entre le chômage et l'inactivité des parents et la situation des enfants, même s'il faut considérer avec prudence cette relation compte tenu de l'imprécision des données du point de vue chronologique. Soulignons en particulier le poids important et moins connu du chômage de la mère pour la situation d'emploi de la fille (Marry, 1992).

De même il faut souligner d'emblée la configuration particulière des secteurs d'activité des pères¹⁸ selon leur origine nationale, configuration qui peut avoir des liens avec la capacité de mobiliser des relations pour les enfants. Les travaux américains ont pointé l'importance tant des « enclaves ethniques » que plus généralement des « niches ethniques d'emploi » ou des segmentations du marché du travail en fonction de l'origine nationale (Portes et Zhou, 1992 ; Waldinger, 1992 ; Portes et Sensenbrenner, 1993 ; Portes, 1995) pour expliquer des dynamiques diffé-

¹⁸ Pour être complet, il faudrait explorer également le secteur d'activité des mères et son influence sur la situation d'emploi des filles plus spécifiquement. Cependant le peu de mères immigrées actives nées hors CEE limite la portée de l'exercice.

rentes en termes de mobilité sociale des immigrés. Cette analyse a été plus souvent appliquée aux pères qu'aux enfants. En France, la segmentation ethnique du marché du travail est moins explorée. On la retrouve cependant clairement chez les pères de la génération de jeunes considérée dans l'enquête du Céreq. Les pères originaires de la CEE se distinguent par un pourcentage non négligeable d'indépendants ainsi que par leur présence comme salariés dans les petites entreprises du bâtiment alors que ceux originaires du Maghreb appartiennent plus fortement aux grandes entreprises des secteurs touchés par la restructuration industrielle (automobile, sidérurgie...). En termes d'effet sur l'insertion des enfants, c'est essentiellement le fait d'avoir un père indépendant qui constitue un facteur favorable, et ce pour les garçons plus que pour les filles. Dans le cas des enfants d'immigrés originaires de CEE, il s'agit le plus souvent d'indépendants exerçant dans le secteur du bâtiment.

Dépendance plus forte de la mobilisation familiale et moindre autonomisation

Le potentiel de relations utilisées pour obtenir un emploi, ou la notion de capital social que la sociologie de l'immigration utilise à propos de « l'ethnic business » et plus largement de la segmentation ethnique du marché du travail, est un domaine peu étayé en France par des données quantitatives, aussi bien d'une manière générale que pour les enfants des immigrés. L'enquête du Céreq offre des possibilités nouvelles.

Nous présentons ici une première exploitation des données. Elle repose essentiellement sur la question permettant de savoir si l'enquêté connaissait ou pas quelqu'un dans l'entreprise où il a été embauché, et ce pour chacune des entreprises¹⁹ successives où il a travaillé ou travaille encore. De façon complémentaire, nous utilisons un échantillon aléatoire pour la

Tableau 4
Connaît quelqu'un dans l'entreprise selon l'origine des parents et le sexe (emploi hors mesures)

	Numéro d'ordre d'entreprise	Père ou mère	Autre famille	Relation		Personne
Hommes						
Deux parents nés en France	Entrep. 1	27,5(1)	20,4	52,1	100	54,7
	Entrep. 2	20,1	17,7	62,2	100	57,8
	Entrep. 3	14	21	64,9	100	61,5
Un parent né en France	Entrep. 1	26,7	17	56,2	100	55,6
	Entrep. 2	15,7	19,9	64,5	100	56,9
	Entrep. 3	15,8	21,2	63	100	59,8
Deux parents nés en CEE	Entrep. 1	37,4	12,2	50,4	100	56,7
	Entrep. 2	21,6	26,6	51,8	100	54,7
	Entrep. 3	6,3	11,5	82,3	100	55,8
Deux parents nés hors CEE	Entrep. 1	21	21,5	57,6	100	58
	Entrep. 2	17,3	14,3	68,5	100	56,2
	Entrep. 3	18,8	17	64,2	100	53,3
Femmes						
Deux parents nés en France	Entrep. 1	24,6	24,4	51	100	58,6
	Entrep. 2	16,9	25,2	57,8	100	59,7
	Entrep. 3	13,3	25,6	61,1	100	60,2
Un parent né en France	Entrep. 1	28,4	30,1	41,5	100	64
	Entrep. 2	22,3	29,2	48,6	100	70,4
	Entrep. 3	16,6	30,3	53,1	100	60,8
Deux parents nés en CEE	Entrep. 1	8,2	31,9	59,9	100	56,3
	Entrep. 2	11,6	26,6	61,9	100	62
	Entrep. 3	0	53,9	46,1	100	62,8
Deux parents nés hors CEE	Entrep. 1	30,9	14,5	54,6	100	57,2
	Entrep. 2	28,8	22,9	48,3	100	68,2
	Entrep. 3	11,9	40,5	47,6	100	54,4

Source : Enquête EVA 1993, Céreq.

(1) 54,7 % des hommes dont les deux parents sont nés en France ne connaissent personne dans la première entreprise où ils ont travaillé. Sur les 45,3 % restant, 27,5 % avaient leur père ou leur mère travaillant dans l'entreprise.

question ouverte posée à l'enquêté sur les moyens mis en œuvre pour chercher et obtenir l'emploi. Le lien mis en évidence par la question portant sur les relations connues dans l'entreprise où l'emploi a été obtenu est intéressant. On peut estimer en effet qu'il

¹⁹ L'enquête permet de connaître la succession de tous les emplois occupés par l'individu. Nous ne retenons ici que les emplois liés à l'entrée dans une nouvelle entreprise. Nous considérons ici que le départ pour cause de service national est un départ de l'entreprise et que si le jeune est repris il s'agit d'une nouvelle embauche, dans la mesure où le retour n'est pas systématique.

s'agit d'une relation efficace qui a pu jouer un rôle effectif dans l'obtention de l'emploi. Il s'agit donc d'une variable « proxy » du réseau de relations utilisées, dans la mesure où l'individu qui ne connaît personne dans l'entreprise où il est embauché a pu trouver un emploi par l'intermédiaire de quelqu'un qui ne travaille pas dans l'entreprise, par des voies plus institutionnelles (ANPE par exemple) ou encore par des démarches personnelles (annonces...) ²⁰.

Connaître quelqu'un dans l'entreprise où l'on travaille est assez fréquent pour les jeunes peu ou pas diplômés. Dans le temps, on observe une baisse des liens familiaux les plus directs au profit des relations non familiales et de l'absence de relations dans l'entreprise. Ce mouvement est moins net pour les filles, qui travaillent plus fréquemment dès le premier emploi dans des entreprises où elles ne connaissent personne. On peut interpréter en partie cette évolution en termes de déplacement des liens forts vers les liens faibles (Granovetter, 1974), ce qui traduit un élargissement du réseau de relations de l'individu et son autonomisation par rapport au cercle fort mais fermé et restreint de la famille. Cette autonomisation reflète la croissance tant de son capital humain (acquisition d'expérience valorisable, connaissance du marché du travail susceptibles de se traduire par une croissance des démarches personnelles) que de son capital social (acquisition de relations avec des individus susceptibles de servir d'intermédiaire sans être pour autant dans l'entreprise). Mais la différence entre sexes semble indiquer que cette situation est susceptible d'être interprétée différemment selon le système de relations où elle s'insère. Dans le cas des jeunes gens, l'évolution vers moins de relations dans l'entreprise intervient dans un contexte de forte mobilisation des relations pour rentrer sur le marché du travail. Autrement dit, l'autonomisation est ancrée dans la mobilisation. On peut penser qu'elle s'appuie sur le capital tant humain que social acquis grâce à cette mobilisation. On n'observe pas une telle relation dans le cas des jeunes femmes. Les différences que l'on observe entre jeunes issus de l'immigration renforcent cette interprétation.

Les fils d'immigrés travaillent globalement un peu moins que les autres dans des entreprises où ils connaissent quelqu'un, lors de leur premier emploi. Ceux ayant un seul parent né en France ne se distin-

guent pas de ceux ayant deux parents nés en France. Des différences nettes opposent par contre les autres jeunes gens selon qu'ils sont ou non originaires de CEE. Les originaires de CEE se distinguent par la part la plus élevée des ascendants directs, ce que l'on peut partiellement relier à un emploi dans l'entreprise familiale. Les jeunes issus de l'immigration maghrébine sont, eux, à la fois un peu plus nombreux à ne connaître personne dans la première entreprise, mais lorsqu'ils connaissent quelqu'un c'est plus souvent une relation qu'un membre de la famille, et parmi ceux-ci moins souvent un ascendant direct. Dans le temps, les fils d'immigrés ne suivent pas le schéma de diminution des relations dans l'entreprise. On observe en revanche la même diminution que chez les jeunes d'origine française des relations liées à la famille au profit des autres relations, en particulier une diminution sensible de la part des ascendants directs. Le phénomène est accentué lors du passage à la troisième entreprise. Parmi les relations non familiales mobilisées pour trouver un emploi, on remarque pour les jeunes issus de l'immigration maghrébine le très faible recours au patron d'apprentissage. Cela reflète évidemment leur plus faible passage par l'apprentissage, mais signale aussi clairement le handicap qu'ils ont de ce point de vue. Les fils d'immigrés peu ou pas diplômés sont ainsi inégalement en situation de mobiliser des relations, notamment familiales, pour trouver un emploi. Par rapport aux jeunes ayant des parents nés en France, ils semblent partager une plus forte dépendance à l'égard du potentiel de mobilisation initiale et une moindre capacité d'autonomisation à moyen terme.

Pour les femmes, l'ascendance étrangère, quelle qu'elle soit, se traduit par une moindre capacité à mobiliser des relations familiales. C'est aussi bien le cas de celles originaires de la CEE que des autres. Lorsqu'elles sont mobilisées, il s'agit plus souvent des ascendants directs pour les jeunes femmes du Maghreb. Dans le temps, on observe par contre une croissance des relations dans l'entreprise où est obtenu l'emploi suivant. On semble donc avoir ici une configuration de mobilisation familiale, voire communautaire, moins forte et tardive ²¹ (peut-être comme solution de dernier recours).

La moindre capacité de mobilisation familiale, observée pour les jeunes issus de l'immigration maghrébi-

²⁰ Un codage et une exploitation exhaustive de ces données sont par ailleurs en cours.

²¹ On note une remontée du rôle de la famille indirecte pour les filles originaires du Maghreb à la troisième entreprise, mais les effectifs sont ici assez faibles.

ne est à rapprocher de l'exposition fréquente des pères au chômage, de leur présence dans des secteurs d'activité plus touchés par les mutations en cours et moins ouverts à l'embauche. Avoir un père qui travaille dans une petite entreprise du bâtiment, ou au contraire dans une grande entreprise du bâtiment ou de l'industrie mécanique sont des caractéristiques porteuses de relations dans l'entreprise pour les enfants, mais beaucoup moins qu'avoir un père indépendant dans ces mêmes secteurs (ce qui conduit souvent à travailler dans l'entreprise familiale) ; le secteur public est le moins porteur de relations familiales sur le lieu de travail. Mais les pères d'origine maghrébine sont aussi plus fréquemment ouvriers non qualifiés. Leur capacité de mobilisation pour leurs enfants est donc moindre. Le chômage ou la retraite anticipée l'affaiblit encore.

■ ... qui a également une incidence sur l'accès aux emplois aidés

Ces caractéristiques des relations mobilisables par les jeunes gens d'origine maghrébine sont d'autant plus défavorables que les emplois aidés sont presque autant que les autres liés au capital de relations, ce qui est un résultat peu connu. Lorsqu'ils ont un emploi aidé, 40 % des jeunes gens connaissent un membre de la famille ou une relation dans l'entreprise où ils travaillent et ceci qu'il s'agisse d'un premier emploi ou d'un second. Mais obtenir un emploi aidé dans une entreprise où l'on connaît quelqu'un est aussi plus fréquemment le cas dans le secteur privé (il s'agit souvent d'un contrat de qualification) que dans le secteur public. Les mesures d'aide à l'emploi, dans le secteur privé, pourraient bien constituer, pour les populations qui y accèdent par relation, un processus d'entrée sur le marché du travail. L'existence d'une relation témoignerait d'une stratégie de recrutement de l'entreprise, gage de pérennisation de l'emploi, et pourrait être un critère permettant de différencier l'effet des mesures en matière d'insertion à long terme, ce qui peut refléter aussi des modes différenciés d'usage par les entreprises de ces aides à l'emploi. Mais cela signifie aussi que les mesures auxquelles accèdent les jeunes gens d'origine maghrébine, moins fréquemment dans le secteur privé et sans lien particulier avec une entreprise, sont moins susceptibles de se traduire par une pérennisation de l'emploi.

Avoir travaillé au moins une fois pendant les 4 années observées dans une entreprise où l'enquête connais-

sait quelqu'un, apparaît bien avoir un effet propre sur l'insertion professionnelle. Cependant, pour interpréter correctement les résultats qui diffèrent nettement en fonction du sexe, il faut disposer de l'ensemble des relations mises en œuvre pour trouver un emploi, qui dépassent naturellement le seul cadre de l'entreprise où ego travaille. Les résultats obtenus incitent à travailler ultérieurement dans ce sens.

L'exploration approfondie du capital lié à leur famille (filière scolaire et diplôme, position des parents dans l'entreprise, relations) ne permet pas cependant d'expliquer complètement le rendement différent du niveau de formation et du diplôme sur le marché du travail pour des jeunes d'origine nationale différente. Les jeunes gens dont les parents sont nés dans un pays de la CEE apparaissent en position très légèrement défavorable, ce qui tranche cependant avec la représentation généralement très optimiste qui est donnée de leur situation. Ceux d'origine maghrébine demeurent, à l'issue de cette analyse, en situation fortement défavorable, que l'on observe l'ensemble de la trajectoire²² ou la dernière situation en octobre 1993, et ce désavantage croît avec le niveau de diplôme obtenu. Les jeunes femmes de même origine ne sont pas dans ce cas, mais il faut se souvenir que globalement les filles connaissent un chômage beaucoup plus important. Les différences sont peut être moins visibles de ce fait. L'hypothèse de la discrimination réapparaît ici.

■ COMPORTEMENTS ET REPRÉSENTATIONS

Une hypothèse alternative a été avancée que l'enquête permet de tester. La situation particulièrement défavorable, à autres caractéristiques contrôlées, des jeunes gens d'origine maghrébine et en particulier algérienne résulterait en partie d'ambitions plus grandes qui les conduiraient à refuser plus souvent des emplois (Gaymu et Parant, 1996).

L'enquête permet de connaître les raisons de refus d'emploi. Mais on peut aller plus loin en analysant la structure des embauches et des départs d'entreprise pour les individus ayant eu un emploi, les raisons de

²² Les résultats des régressions portant sur la probabilité d'appartenir à une classe de trajectoire comportant une majorité de situations d'emploi peuvent être consultés dans Silberman et Fournier (1998).

Tableau 5
 Quelques caractéristiques de comportements et d'opinions des sortants en 1989 de l'enseignement
 secondaire général ou professionnel et de l'apprentissage selon l'origine nationale et le sexe

Lieu de naissance des parents	Hommes				Femmes			
	Deux parents nés en France	Un parent né en France	Deux parents nés en CEE	Deux parents nés hors CEE	Deux parents nés en France	Un parent né en France	Deux parents nés en CEE	Deux parents nés hors CEE
<i>Raison de départ</i>								
<i>1^{ère} entreprise</i>								
Fin de contrat	67,6	55,6	55,6	61,7	67,4	64,7	63,9	65,6
Licenciement	7,3	5,3	12,9	10,1	5	9,1	8,3	7,9
Autre emploi	8	8,6	11,9	7,5	9,5	8,6	10,3	7,8
Démission	14,6	19,3	16,7	18,4	12,5	9,6	13,7	13,7
<i>Refus proposition de travail</i>	20,7	21,8	19,6	12,1	17,4	18,5	20,5	15,9
<i>Moyens de transport</i>								
Transports en commun	5,7	5,5	5,8	15,2	9,3	13,7	14,9	33,7
Véhicule propre	79,7	79,3	77,1	63,1	68	58,3	58,1	40,6
Véhicule collègue	2,8	2,6	3,3	6,2	2,3	2,8	3,5	4,9
<i>Satisfaction emploi actuel</i>								
Veut changer d'employeur	9,1	7,1	7	10,1	7,6	8	7,7	6,7
Pas satisfait, ne veut pas changer	7	7	7,8	11	6,7	8,9	10,6	11,9
<i>Orientation en LEP</i>								
Souhaité par parents	53,9	52,5	49,1	38,6	54,4	43,4	42,5	43,4
Souhaitait enseignement général	16,8	21,9	27,4	31,4	28,3	23,8	30,5	41,3
Pensait avoir le niveau	33,4	29,8	29,3	31,2	35,3	32,7	37,7	28,9
<i>Satisfaction en LEP</i>								
Content en 1 ^{ère} année	77,8	74,4	74,1	64,4	80	76,8	81,7	75,7
Content du travail atelier	82,9	82,5	85,8	74,1	82,9	82,5	85,8	74,1
Content du diplôme préparé	77,8	73,6	73,5	63,2	77,6	78,9	83,6	64,3
Content des professeurs de l'enseignement technique	82,2	76	77,3	73,8	83,5	80	85,8	82
<i>Choix de la spécialité</i>								
Avait choisi	55,4	49	53,7	38,2	50,2	49,1	45,6	46,8
Seule place restante	12,7	17	16,3	25,3	17,3	17	23,9	14,9
Un copain y était	8,3	5,8	11,1	12,9	7,8	9	9	12,1
N	6 546	672	340	466	3 675	384	176	257

Source : Enquête EVA 1993, Céreq.
 [n=12 516] Données pondérées.

départ ainsi que quelques représentations des individus sur leur emploi actuel comme sur leur orientation scolaire.

■ Des refus d'emploi moins fréquents

Contrairement à l'idée avancée, les jeunes d'origine maghrébine sont moins nombreux à avoir refusé une proposition de travail. Ce phénomène est de surcroît surtout marqué chez les garçons. L'enquête permet de connaître les raisons de refus en distinguant ceux qui étaient à ce moment au chômage de ceux qui avaient déjà un emploi et ont pu recevoir une autre proposition. Parmi ceux-ci, les jeunes issus de l'immigration ont dans l'ensemble moins quitté leur emploi que les autres lorsqu'ils ont eu une autre proposition ; c'est particulièrement le cas des jeunes gens d'origine maghrébine. Garçons comme filles ont également moins refusé, qu'ils aient eu un emploi ou qu'ils aient été au chômage, parce que le travail ne leur plaisait pas ou qu'ils jugeaient le salaire insuffisant, ou encore parce qu'ils avaient une mauvaise opinion de l'employeur. Ce sont les questions de transports qui apparaissent le plus souvent citées par les enfants d'immigrés, quelle que soit leur origine. C'est un résultat qu'il faut mettre en rapport avec les données dont on dispose sur les moyens de transports utilisés par les jeunes lorsqu'ils ont un emploi. Plus de 80 % des garçons mais seulement 65 % des filles utilisent pour se rendre à leur travail un véhicule personnel, voiture ou moto. Les jeunes issus de l'immigration maghrébine utilisent moins un véhicule personnel et davantage les transports en commun mais aussi le véhicule d'un membre de la famille ou d'une relation. On peut lire dans ce résultat les effets conjugués de la localisation plus grande de ces jeunes dans des banlieues difficiles d'accès et de moyens personnels plus limités (ils sont beaucoup moins nombreux que les autres à avoir un permis de conduire et à disposer d'un moyen propre de transport, qu'il s'agisse d'un vélo, d'une moto ou d'une voiture). Les jeunes femmes issues de l'immigration ont, elles, beaucoup plus refusé un emploi pour des raisons d'horaires, ce qui peut refléter aussi des problèmes de transports à des heures tardives ou matinales. Mais le fait d'avoir refusé un emploi au cours des quatre années observées n'a pas d'effet sur l'insertion professionnelle ²³.

²³ On n'observe aucun effet propre de cette variable lorsqu'elle est introduite dans la modélisation. Pour des raisons de place, nous n'avons pas retenu dans cette présentation tous les modèles testés.

■ Les raisons de départ de l'entreprise

On peut compléter cette analyse en examinant les raisons du départ des entreprises, dont une partie est constituée de départs volontaires.

Donnons d'abord une vision d'ensemble des entrées et sorties dans les entreprises en fonction de l'origine nationale. Plusieurs emplois successifs ont pu être occupés dans une même entreprise. Ils l'ont été à des moments différents dans le temps et pour des durées très variables. Sur les jeunes gens entrés dans une première entreprise (il peut aussi s'agir d'un indépendant), une très large majorité (plus de 80 %) a quitté cette entreprise pour des raisons diverses qui vont de la fin de contrat à la démission, et a retrouvé ensuite, mais pas forcément immédiatement une seconde entreprise. Un petit nombre est toujours à la date de l'enquête dans cette première entreprise (10 %) et un plus petit nombre encore n'a jamais retrouvé un employeur. Les jeunes originaires de CEE sont plus nombreux à être restés dans cette première entreprise, cependant que les jeunes originaires du Maghreb sont plus nombreux à n'avoir jamais retrouvé un second employeur. Les mêmes différences sont observées ensuite. Le taux de jeunes originaires du Maghreb qui partent et ne retrouvent pas une troisième entreprise est près du double de celui des autres jeunes. Pour les jeunes gens originaires du Maghreb, le changement d'entreprise est donc associé à un parcours négatif et à une expulsion plus fréquente du marché du travail. Ce phénomène est également visible pour les jeunes filles.

Quelles sont les raisons de départ, qu'il s'agisse des jeunes ayant retrouvé un employeur ou de ceux qui n'en ont pas retrouvé ? À l'issue de l'entrée dans la première entreprise, près de 30 % des hommes partent pour effectuer leur service national. Un certain nombre reviennent dans cette même entreprise mais pas tous. Étant donné les différences relatives au service national en fonction de l'origine nationale, on comparera ensuite les raisons de départ des entreprises hors départ pour ce motif. Les fins de contrats représentent pour tous plus de la moitié des départs. Le licenciement ne concerne que 7 % des jeunes d'origine française. Les jeunes d'origine étrangère sont plus nombreux à être licenciés. Ils se caractérisent également par un peu plus de démissions. Les départs d'une seconde entreprise restent majoritairement dus à des fins de contrat, mais on retrouve une plus forte proportion de licenciement chez les jeunes

Tableau 6
Entrée et sortie des entreprises selon l'origine des parents et le sexe

Lieu de naissance des parents	Deux parents nés en France		Un parent né en France		Deux parents nés en CEE		Deux parents nés hors CEE	
	(1)	(2)						
Hommes								
Resté dans l'entreprise 1	11,5		12,2		17,1		13	
Toujours sans emploi après départ de l'entreprise 1	5		5,5		7,6		8,9	
Resté dans l'entreprise 2	25,7	30,8	19,1	23,1	23,2	30,8	16,2	20,7
Toujours sans emploi après départ de l'entreprise 2	6,8	8,2	7,2	8,8	6,3	8,3	14,3	18,3
Resté dans l'entreprise 3	16,8	32,9	16,5	29,4	10,5	22,9	14,4	30,3
Toujours sans emploi après départ de l'entreprise 3	5,9	11,5	5,2	9,2	7,1	15,5	9,5	20
Resté dans l'entreprise 4,5,6 ou 7	20,8	46,6	22,3	70,1	18,4	51,6	15,1	45,4
Toujours sans emploi après départ de l'entreprise 6	1,3	25	2,4	32,4	1,9	48,5	2,3	54,4
	100		100		100		100	
Femmes								
Restée dans l'entreprise 1	13,5		15,8		14,5		12	
Toujours sans emploi après départ de l'entreprise 1	10,4		13		10,3		15,2	
Restée dans l'entreprise 2	16,2	21,2	16,6	23,3	19,2	25,5	17,8	24,5
Toujours sans emploi après départ de l'entreprise 2	11,4	15	10,7	15	7,8	10,3	12,5	17,1
Restée dans l'entreprise 3	13,1	26,9	13,7	31,2	14	28,9	9,9	23,3
Toujours sans emploi après départ de l'entreprise 3	8,3	17,2	6,1	13,9	5,5	11,3	13,5	31,8
Restée dans l'entreprise 4, 5, 6 ou 7	17,4	66,1	13,8	57,3	16,5	28,8	7,7	21,6
Toujours sans emploi après départ de l'entreprise 6	1,9	33,8	2,4	42,7	2,1	71,2	2,6	78,4
	100		100		100		100	

Source : Enquête EVA 1993, Céreq.

[n = 12 516] Données pondérées.

(1) Sur 100 individus ayant eu au moins un emploi, 11,5 % sont restés dans l'entreprise 1, 5 sont toujours sans emploi depuis leur départ de l'entreprise 1.

(2) Sur 100 individus entrés dans l'entreprise 2 : 30,8 y sont restés, 8,2 sont toujours sans emploi après leur départ de l'entreprise 2.

d'origine étrangère. En revanche, les différences en fonction de l'origine nationale apparaissent peu marquées. On remarque surtout que les jeunes originaires de la CEE sont nettement plus nombreux que les autres à partir de la première entreprise parce qu'ils ont trouvé un autre emploi (ce qui dans l'enquête a été classé séparément des autres démissions). Les originaires du Maghreb ne sont pas plus fréquemment licenciés que les autres, mais un peu plus nombreux à partir à la suite d'une fin de contrat. Pour eux les difficultés se situent donc, plus que pour les autres, au niveau du recrutement dans une nouvelle entreprise. Chez les jeunes femmes, on n'observe quasiment pas de différences en fonction de l'origine nationale. La structure générale est celle d'une plus grande prédo-

minance des fins de contrats, et d'une moindre proportion de départs volontaires dans les premières entreprises, qui croissent légèrement dans le temps pour les jeunes filles d'origine étrangère.

Les motifs de départ volontaire, que l'enquête permet d'analyser plus finement à partir de libellés en clair, distinguent-ils plus les jeunes originaires du Maghreb ? Ces démissions (hors démission liée à une autre proposition d'emploi) sont légèrement plus fréquentes pour eux. Les raisons les plus fréquemment évoquées sont celles du salaire, jugé insuffisant, des conditions de travail (travail trop dur, sale), celles des mauvaises relations avec l'employeur mais aussi dans le milieu de travail, enfin la question des transports (un travail trop éloigné associé à un manque de trans-

port). Vient ensuite la question des horaires (trop d'heures supplémentaires souvent non payées), du travail non déclaré ou de l'absence de feuille de paye. Le racisme n'est évoqué, il faut le souligner, que par un seul individu²⁴. Le salaire, les heures supplémentaires dominent un peu plus chez les jeunes gens originaires de CEE alors qu'une situation conflictuelle est plus souvent à l'origine d'une démission volontaire pour les originaires du Maghreb. On peut remarquer, à ce niveau de l'analyse, que ces situations conflictuelles ne sont pas qualifiées en termes de racisme dans le cadre de cette enquête, mais qu'elles sont fréquentes. Chez les filles on retrouve la question des transports, un peu plus marquée pour celles originaires du Maghreb.

L'insatisfaction est donc bien pour une petite part à l'origine du départ des jeunes originaires du Maghreb mais dans des proportions guère différentes de celles des autres jeunes. On ne saurait oublier que la perte d'emploi est massivement due aux fins de contrats et aux licenciements. Ces départs semblent cependant s'effectuer dans un cadre un peu plus conflictuel, dont on peut faire l'hypothèse qu'il est peut-être également celui dans lequel s'effectuent les départs en fin de contrats et les licenciements.

■ Une plus grande insatisfaction

En fait, l'insatisfaction des jeunes gens originaires du Maghreb, si l'on examine les autres indicateurs disponibles dans l'enquête, est effectivement sensiblement plus forte, mais sans se traduire pour autant dans leur comportement de recherche d'emploi, bien au contraire. Interrogés sur leur satisfaction quant à leur métier et leur employeur, ces jeunes, lorsqu'ils ont un emploi, se montrent comme les autres majoritairement satisfaits. Ils le sont cependant un peu moins. Ce qui les caractérise c'est l'insatisfaction associée à l'absence d'intention de rechercher un autre emploi, ce que l'on peut interpréter comme le signe d'une perception très négative de leur situation et de leur probabilité de trouver un autre emploi. Si ces éléments confortent l'idée d'une insatisfaction plus forte de ces jeunes, ils n'accréditent pas l'hypothèse d'une traduction de cette insatisfaction par des refus d'emploi.

²⁴ Il s'agit ici de questions ouvertes. Ce résultat concorde avec ceux du panel téléphonique du Céreq, qui montre également une absence de référence explicite à des comportements discriminatoires (Brinbaum et Werquin, 1997).

L'éventail de questions consacrées par l'enquête au jugement rétrospectif des jeunes sur leur orientation scolaire est intéressant à confronter à ces représentations sur l'emploi au moment de l'enquête. Ces questions n'ont été posées dans l'enquête qu'aux jeunes passés par l'enseignement professionnel. Elles concernent leur satisfaction, exprimée rétrospectivement au moment de l'enquête, tant sur l'orientation globalement dans cette filière, que sur des choix plus particuliers, à propos des spécialités de formation. On ne dispose pas, au reste, dans l'enquête, d'informations sur le degré de réussite scolaire au moment de l'orientation ni sur les demandes effectuées par les familles. Il s'agit donc clairement ici de représentations des acteurs.

Là encore une majorité de jeunes s'estime satisfaite, mais la position particulière des jeunes d'origine maghrébine se détache. Ils ont beaucoup moins que les autres demandé cette orientation, qu'ils attribuent plus souvent à une idée des professeurs, et bien moins souvent au souhait de leurs parents. Ils estiment plus que les autres que leur niveau scolaire leur permettait de continuer dans l'enseignement général, et disent plus fréquemment avoir souhaité continuer leurs études et ne pas avoir désiré exercer rapidement un métier.

Ces représentations se distinguent très fortement de celles des jeunes issus de l'immigration CEE, proches des jeunes d'origine française (rappelons qu'il s'agit ici de jeunes d'origine essentiellement ouvrière). Cette proximité laisse place cependant à quelques particularités, où l'on retrouve le souhait d'exercer rapidement un métier, bien décrit dans la littérature monographique sur l'immigration portugaise. Mais ceci est associé, non pas à un souhait plus fort des parents, mais à une proposition du conseil d'orientation, et ces jeunes expriment plus que les jeunes d'origine française le regret de n'avoir pas continué des études générales, tout en estimant que leur niveau scolaire ne le permettait pas.

On retrouve une structure très semblable des représentations chez les jeunes femmes, à ceci près que les jeunes filles d'origine maghrébine jugent au contraire moins souvent que les autres avoir eu le niveau pour continuer dans l'enseignement général, et paraissent ainsi plus résignées ou avoir une perception plus négative ou dévalorisante d'elles-mêmes.

Le choix de la spécialité, dont on a vu qu'il avait un effet en réalité limité sur l'insertion professionnelle, distingue tout autant clairement ces populations en termes de représentations. La spécialité de formation

est ressentie beaucoup plus souvent comme ayant été subie qu'acceptée, par les jeunes d'origine maghrébine, qui attribuent le choix plus fréquemment au conseil d'orientation mais aussi au fait que c'était la seule place disponible. Chez l'ensemble des jeunes d'origine immigrée, le choix effectué par un « copain » est plus souvent une raison déterminante ; chez les jeunes filles, la proximité de l'établissement est citée comme facteur de choix de la spécialité, ce que l'on peut rapprocher de la plus grande réticence de ces familles à laisser les filles partir loin.

Au total l'insatisfaction, à origine sociale égale, apparaît bien plus grande chez les jeunes d'origine maghrébine, de même que la représentation d'une orientation subie plutôt que voulue par le jeune comme par ses parents. De surcroît, plus ces jeunes ont un diplôme (CAP ou BEP), plus ils expriment une insatisfaction. En revanche, ceux qui sont passés par l'apprentissage (qui sont également moins diplômés) expriment une vue plus positive sur leur orientation scolaire. On pouvait aussi se demander dans quelle mesure leur situation en 1993 était susceptible d'in-

fluer sur leurs représentations en matière d'orientation scolaire, puisqu'il s'agit là d'opinions émises rétrospectivement. Or, on ne constate aucune différence particulière de ce point de vue.

On peut proposer deux pistes d'interprétation de ces résultats. La première renvoie à l'idée de culture ouvrière. L'enquête du Céreq, comme c'est le plus souvent le cas, ne permet pas d'examiner plus finement les différences d'origine sociale pour les immigrés. L'immigration portugaise, telle qu'elle s'est stabilisée en France, présente une structure plus anciennement ouvrière que l'immigration algérienne ; elle compte également plus de grands-pères artisans. L'accord donné par les parents à l'enseignement professionnel, ainsi que le choix de l'apprentissage sont des éléments que l'on peut lier à cette plus grande emprise d'une culture ouvrière. Mais une autre interprétation reste ouverte : la plus grande proximité du système scolaire français pour l'immigration d'origine maghrébine, en dépit de sa faible scolarisation, puisque l'Algérie avant l'indépendance était département français. La préférence

Tableau 7
Probabilité d'être satisfait de son orientation scolaire (1)
Population ayant suivi l'enseignement technique

Variables utilisées (2)	Hommes			Femmes		
	Mod. 1.1	Mod. 1.2	Mod. 2	Mod. 1.1	Mod. 1.2	Mod. 2
Constante	-1,3162***	-1,4476***	0,1595***	-0,7233***	-1,0251***	0,2531***
Lieu de naissance des parents						
Deux nés en France	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Un né en France	0,4006	0,1208	-0,158	-0,9131*	-0,00518	-0,4067**
Deux nés en CEE	0,6443*	0,4107*	-0,2944*	-0,5862	0,4073*	-0,356*
Deux nés hors CEE	0,5783*	1,1309***	-0,6061***	0,8032**	0,3909*	-0,6517***
G (logarithme de la vraisemblance)	16,605	66,788	45,062	27,501	24,888	47,715
dl (degré de la liberté)	10	10	13	10	10	10
N	1 040	4 263	5 821	578	2 688	3 571

Source : Enquête EVA 1993, Céreq.

(1) Les modèles ont été testés à catégorie sociale du père contrôlée.

(2) Signification des coefficients : *** est significatif avec une probabilité critique inférieure à 1 %, ** est significatif avec une probabilité critique comprise entre 1 et 5 %, * est significatif avec une probabilité critique comprise entre 5 et 10 %.

Mod. 1.1 : Aurait souhaité continuer dans l'enseignement général (population sans diplôme).

Mod. 1.2 : Aurait souhaité continuer dans l'enseignement général (population ayant eu un CAP ou un BEP).

Mod. 2 : Orientation choisie par les parents (ensemble de la population).

Tableau 8
Avoir un emploi ou pas en octobre 1993

Variables utilisées	Hommes	Variables utilisées	Femmes
Constante	1,6121***		1,0062***
Diplôme		Diplôme	
Indéterminé	-0,7432***	Indéterminé	-0,7734***
Sans diplôme	-0,7503***	Sans diplôme	-0,8129***
CEP	-0,7263***	CEP	-0,6982***
BEPC	-0,4607***	BEPC	-0,5053***
CAP et CAP-BEP par CFA	ref.	CAP et CAP-BEP par CFA	ref.
BEP (hors CFA)	0,2037*	BEP (hors CFA)	0,206*
Lieu de naissance des parents		Lieu de naissance des parents	
Deux nés en France	ref.	Deux nés en France	ref.
Un né en France	-0,0123	Un né en France	0,0125
Deux nés en CEE	-0,1256	Deux nés en CEE	0,294*
Deux nés hors CEE	-0,4315***	Deux nés hors CEE	0,0235
Sortis du secondaire ou de l'apprentissage		Sortis du secondaire ou de l'apprentissage	
Secondaire	ref.	Secondaire	ref.
Apprentissage	0,2387***	Apprentissage	0,169*
Spécialité de formation		Spécialité de formation	
Métallurgie-sidérurgie	0,4881*	Industrie	0,32
Bâtiment	-0,0299	Alimentation	0,6569**
Plomberie	-0,0255	Habillement	0,0653
Peinture	0,0257	Textile, cuir, peaux	-0,3414
Forge	-0,0778	Administration	-0,3256*
Mécanique	ref.	Secrétariat	-0,191
Electricité-électronique	0,1245	Comptabilité	-0,1339
Autre industrie	0,2895*	Commerce	-0,0451
Alimentation	-0,1597	Santé	0,4793**
Textile	-0,4436*	Coiffure	0,2719*
Bois	-0,0503	Hôtellerie	ref.
Service	-0,2432	Autre	-0,4843***
Tertiaire bureautique	-0,1796		
Non concernés	-0,4797***		
Catégorie sociale du père		Catégorie sociale du père	
Agriculteurs	0,4229**	Agriculteurs	0,423**
Artisans	0,056	Artisans	0,1963
Cadres	-0,1775	Cadres	0,3131
Intermédiaires	0,1036	Intermédiaires	0,0145
Employés	-0,0198	Employés	0,2673*
Ouvriers qualifiés	ref.	Ouvriers qualifiés	ref.
Ouvriers non qualifiés	-0,0335	Ouvriers non qualifiés	-0,0504
Indéterminé	-0,0752	Indéterminé	0,1226
Situation du père		Situation du père	
Employés	ref.	Employés	ref.
Chômeurs	-0,3144**	Chômeurs	-0,2658*
Inactifs	-0,287***	Inactifs	-0,00479
Indéterminé	-0,248**	Indéterminé	-0,1732
Situation de la mère		Situation de la mère	
Employées	ref.	Employées	ref.
Chômeuses	-0,2744*	Chômeuses	-0,7393***
Inactives	-0,1333*	Inactives	-0,2868***
Indéterminé	-0,3037*	Indéterminé	-0,5219***
Connaissance dans l'entreprise		Connaissance dans l'entreprise	
Père ou mère	-0,219	Père ou mère	0,2319
Autre famille	0,2435	Autre famille	-0,0339
Relations	ref.	Relations	ref.
Personne	-0,0935	Personne	0,036
Non concernés	0,0534	Non concernés	-0,2543*
Aurait souhaité continuer l'enseignement général		Aurait souhaité continuer l'enseignement général	
Oui	-0,3899***	Oui	-0,2094**
Non	ref.	Non	ref.
Non concernés	1,4603***	Non concernés	1,2592***
G	502,029	G	466,696
dl	41	dl	39
n	8 024	n	4 492

NB : Dans tous les tableaux où sont présentés les résultats des régressions, la signification des coefficients peut être appréciée selon les critères qui suivent : un coefficient assorti de 3 astérisques est significatif avec une probabilité critique inférieure à 1 % ; un coefficient assorti de 2 astérisques est significatif avec une probabilité critique comprise entre 1 et 5 % ; un coefficient assorti d'un astérisque est significatif avec une probabilité comprise entre 5 et 10 %.

Source : Enquête EVA 1993, Céreq.

pour l'enseignement général pourrait s'expliquer par ce contexte historique.

Introduite comme variable dans la modélisation, la perception négative que les jeunes ont de leur orientation scolaire est bien associée à une probabilité plus forte d'être au chômage. L'écart attribué à l'origine nationale baisse alors sensiblement. Dans la mesure où, comme on l'a vu plus haut, être au chômage ne conduit pas à avoir une représentation plus négative (et rétrospective) de son orientation scolaire, cette représentation a bien un rôle propre dans le processus d'insertion. Une autre piste d'explication nous paraît pouvoir alors être proposée à la lumière de l'ensemble des éléments fournis par l'enquête. Ceux-ci dessinent un modèle plus interactif susceptible de s'articuler partiellement à une hypothèse de discrimination de la part des employeurs. Ils invitent aussi à une autre lecture des carrières scolaires des enfants d'immigrés.

PEUT-ON CONCLURE DANS LE SENS DE LA DISCRIMINATION ? À LA RECHERCHE D'UN MODÈLE D'INTERPRÉTATION PLUS INTERACTIF

Deux hypothèses alternatives sont évoquées pour expliquer le rendement inégal de l'éducation sur la probabilité d'avoir un emploi pour les jeunes gens issus de l'immigration maghrébine. L'hypothèse d'ambitions plus fortes qui conduirait à davantage de refus d'emploi est démentie par nos résultats. L'hypothèse alternative de la discrimination doit expliquer pourquoi cette discrimination vise les garçons et non les filles. Il faut aussi pouvoir rendre compte de l'absence de référence explicite à ce terme dans les questions ouvertes dans l'enquête, alors que d'autres enquêtes attestent de représentations en ce sens.

Articulés ensemble, les différents mécanismes passés en revue permettent d'avancer une interprétation pouvant servir de base à des investigations futures.

L'origine sociale associée à la provenance d'une zone qui était anciennement département français (l'Algérie) nous paraît être un élément déterminant. Elle éclaire les stratégies scolaires des parents et les représentations des enfants. Elle intervient à nouveau, au moment de l'entrée des jeunes sur le marché du travail, à travers le potentiel de relations mobilisables

pour trouver un emploi. La structure plus faiblement ouvrière, sur deux générations, des jeunes originaires du Maghreb, semble associée à une valorisation de l'enseignement général aux dépens de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage. Pour les jeunes de même niveau scolaire, d'origine française ou dont les parents sont nés en CEE (essentiellement au Portugal), l'orientation dans l'enseignement professionnel paraît au contraire plus souvent être un choix des parents.

Cette préférence pour l'enseignement général se traduit également, pour ceux dont la demande d'orientation n'a pas été acceptée, par une vision plus négative de leur scolarité, même si aucune discrimination tenant à l'origine nationale ne s'est exercée (Vallet et Caille, 1996). Ceci permet de comprendre pourquoi les enquêtes de terrain montrent l'emprise du sentiment de discrimination sur cette question de l'orientation (Léger et Tripiet, 1986). Les stratégies scolaires des parents maghrébins s'écartent donc assez nettement d'un modèle que l'on pourrait qualifier de mobilité ouvrière. En ce qui concerne les filles, l'écart est moindre dans la mesure où le modèle ouvrier s'exerce moins fortement à l'égard des filles qu'à l'égard des fils.

Une majeure partie de ces jeunes, quelle que soit la filière choisie, va cependant sortir peu ou pas diplômée. En particulier seule une très faible part des jeunes passés dans l'enseignement général va parvenir au niveau du baccalauréat. Une plus faible part encore ira dans l'enseignement supérieur. À ce niveau, sur le marché du travail, les diplômés professionnels et le passage par l'apprentissage pour les non-diplômés comme pour les diplômés garantissent une meilleure insertion sur le marché du travail. La différence est moindre cependant pour les filles qui rentrent en majorité dans le secteur tertiaire et s'insèrent toutes difficilement sur le marché du travail pour les bas niveaux de diplôme. Les stratégies scolaires des parents d'origine maghrébine s'avèrent donc moins payantes sur le marché du travail, pour les jeunes qui ne parviennent pas au terme des filières choisies et ne débouchent pas au moins sur le baccalauréat. Or ils sont plus nombreux que ceux pour qui la stratégie suivie peut au contraire se traduire par des réussites spectaculaires.

Tant sur le plan de la représentation des acteurs, que sur celui des conséquences observées sur le marché du travail, on risque de se tromper en interprétant la demande plus importante d'orientation des enfants d'immigrés vers l'enseignement général, qui se tra-

duit par un accès effectif à cette filière, en termes de plus grande réussite scolaire et de signe d'assimilation. C'est le cas pour la très petite fraction de jeunes qui réussit à suivre jusqu'au bout cette filière et parvient au moins au baccalauréat, et surtout à l'enseignement supérieur. Pour la majorité des autres, ce qui apparaît comme un écart par rapport à la stratégie scolaire ouvrière de mobilité, peut au contraire se traduire par une position plus difficile sur le marché du travail. Ceux qui n'ont pas obtenu le passage souhaité dans l'enseignement général entrent sur le marché du travail avec une perception plus négative de leur parcours scolaire que les autres.

Plus mal placés d'emblée par rapport au marché du travail, les jeunes gens issus de l'immigration maghrébine se trouvent également moins à même de mobiliser des relations pour trouver un travail. Leurs pères sont en position plus faible pour les aider. Or, une majorité de jeunes de ce niveau scolaire obtiennent leur premier emploi en mobilisant des relations familiales ou qui transitent par elles. Cette moindre mobilisation aggrave le déficit de relations qu'ont ceux qui sortent de l'enseignement général par rapport à ceux qui, sortant de l'enseignement professionnel, ont effectué des stages dans des entreprises et plus encore, par rapport à ceux qui, sortant de l'apprentissage, vont souvent être repris par leur patron d'apprentissage ou une relation de ce patron. Une spirale négative est ainsi enclenchée dans la mesure où, à la différence des autres, ils arrivent plus difficilement à accroître au fil des emplois leur propre expérience comme leur capital de relations. S'ajoutent à cela les difficultés de transports auxquelles ils se heurtent plus que les autres : concentrés dans des zones insuffisamment desservies, ils ont rarement les moyens financiers suffisants pour acheter une moto ou une voiture.

L'écart entre les ambitions et la réalité de l'insertion sur le marché du travail est donc important. Il se

double chez certains, on l'a vu, d'une perception négative de leur orientation scolaire. Contrairement à l'hypothèse avancée par certains, ceci ne se traduit pas pour ces jeunes, à ce niveau de formation en tout cas, par des refus d'emploi. Ils semblent même plutôt avoir une vision plus négative de leur avenir qui les conduit moins fréquemment que les autres à vouloir changer d'emploi, même lorsqu'ils ne sont pas satisfaits. Il y a là en revanche le germe possible de situations conflictuelles que l'on retrouve dans le discours des enquêtés. Peut-on imaginer qu'il y ait là un effet possible de signalement pour les employeurs qui expliquerait partiellement la plus grande difficulté de ces jeunes à retrouver un emploi ? Les travaux menés dans les cités soulignent que dès la période scolaire ces garçons se signalent, à la différence des filles, par un niveau élevé de conflictualité. Dans un tel contexte, les difficultés d'insertion professionnelle accentuent aisément les situations conflictuelles.

Cet effet de signalement peut venir se combiner avec des pratiques discriminatoires au sens propre de certains employeurs, voire les confirmer, et ce d'autant plus que l'on se trouve sur des marchés du travail exigeants. On se trouverait dans le cadre d'un processus d'interaction, où la discrimination ne se rencontre pas seule, mais se nourrit des mécanismes décrits plus hauts, à explorer plus précisément. Un dispositif spécifique d'observation des pratiques de recrutement permettrait de conforter cette hypothèse²⁵. Il devrait être associé à des entretiens qualitatifs permettant d'explorer les contextes dans lesquels émergent chez les acteurs des représentations et des énoncés linguistiques renvoyant explicitement à l'idée de discrimination. ■

²⁵ Des méthodes d'observation de la discrimination à l'embauche ont été élaborées et testées aux États-Unis et dans plusieurs pays européens. Voir par exemple Bonvenkerk (1992) et P. Arrijn, S. Feld, A. Nayer (1998).

Bibliographie

- Arriijn P., Feld S., Nayer A. (1998), « La discrimination à l'accès à l'emploi en raison de l'origine étrangère : le cas de la Belgique », *Cahiers de migrations internationales*, n° 23, BIT, Genève.
- Bastide H. (1982), « Les enfants d'immigrés et l'enseignement français », *Travaux et documents*, n° 97, Ined, Puf.
- Bonvenkerk (1992), « *Testing Discrimination in Natural Experiments : A Manuel for International Comparative Research on Discrimination on the Grounds of "Race" and Ethnic Origin* », BIT, Genève.
- Borkowski J.-L. (1990), « L'insertion sociale des immigrés et de leurs enfants », *Données sociales*, INSEE, Paris.
- Boulot G. et Fradet D. (1988), *Les immigrés et l'école, Lectures et chiffres*, L'Harmattan-CIEMI, Paris.
- Brinbaum Y. et Werquin P. (1997), « Enfants d'immigrés : un accès au travail difficile. Des itinéraires spécifiques », *Informations sociales*, n° 62.
- Coleman, J.-S. (1986), *Foundations of Social Theory*, The Belknap Press of Harvard University Press.
- Coleman, J.-S. (1988), « Social Capital in the Creation of Human Capital » Supplement, *American Journal of Sociology*, 94.
- Dayan J.-L., Echardour A. et Glaude M. (1996), « Le parcours professionnel des immigrés en France : une analyse longitudinale », *Économie et Statistique*, n° 299, Paris.
- Demazière D. et Dubar C. (1997), *Analyser les entretiens biographiques*, Nathan, Paris.
- Enquête CSA (1996), pour *Radio France International*, *France Inter* et *Le Nouvel Observateur*.
- Enquête SOFRES (1993), pour *Le Nouvel Observateur*.
- Gaymu J. et Parant A. (1996), « Les débuts dans la vie active des jeunes immigrés et des jeunes d'origine étrangère », *Espace Populations Sociétés*, n° 2-3.
- Gordon M.-M. (1964), *Assimilation in American Life*, Oxford University Press, New-York.
- Granovetter M.-S. (1974), *Getting a Job. A Study of Contacts and Careers*, Harvard University Press, Cambridge.
- Grelet Y. (1994), « Diversité des parcours professionnels après l'école secondaire : rôle de la formation-disparités régionales », Workshop Paper, *Network on transitions in Youth*, Seelisberg, Switzerland, European Science Foundation.
- Léger A. et Tripier M. (1986), *Fuir ou construire l'école populaire ?*, Méridiens Klincksieck, Paris.
- Lefranc Ch. et Thave S. (1995), « Les enfants d'immigrés. Emancipation familiale et professionnelle » *Données Sociales*, Insee, Paris.
- Marry C. (1992), « Les jeunes et l'emploi : force et faiblesse des liens forts », in Coutrot L. et Dubar C., *Cheminements professionnels et mobilités sociales*, La Documentation française, Paris.
- Marry C. (1983), « Origine sociale et réseaux d'insertion des jeunes ouvriers », *Formation Emploi*, n° 4, La Documentation française, Paris.
- Mingat L. (1984), « Les acquisitions scolaires de l'élève au CP : les origines des différences », *Revue française de pédagogie*, n° 69.
- Portes A. (éd.) (1995), *The Economic Sociology of Immigration*, Russell Sage Foundation, New-York.
- Portes A. et Zhou M. (1992), « Gaining the Upper Hand : Economic Mobility among Immigrant and Domestic Minorities », *Ethnic and Racial Studies*, 15.
- Portes A. et Sensenbrenner J. (1993), « Embeddedness and Immigration : Notes on the

Social Determinants of Economic Action », *American Journal of Sociology*, 98.

Richard J.-L. (1997), *Dynamiques démographiques et socioéconomiques de l'intégration des jeunes générations d'origine immigrée en France*, Thèse de Doctorat ès Sciences économiques, Institut d'études politiques de Paris.

Schnapper D. (1991), *La France de l'intégration*, Gallimard, Paris.

Silberman R. (1992), « French Immigration Statistics » in Horowitz D.-L. and Noiriel G. (éd.), *Immigrants in Two Democracies : French and American Experience*, New-York University Press.

Silberman R. et Fournier I. (1998), Les enfants d'immigrés sur le marché du travail : Trajectoires, comportements et représentations, *Working Paper Lasmas-IdL*.

Silberman R. et Fournier I. (1997-1), « Les jeunes issus de l'immigration et le chômage en France », Séminaire du Lasmas IdL *Formation, Insertion et Carrières en Europe*, *Working Paper Lasmas IdL*, Paris.

Silberman R. et Fournier I. (1997-2), « *Educational Attainment and Unemployment for Immigrants' Children in France : An Investigation of the Discrimination Hypothesis* », Paper for the ISA Research Committee 28, Spring Conference, Tel Aviv, May 18-20, 1997.

Silberman R. et Fournier I. (1997-3), « Enfants d'immigrés, trajectoires d'insertion et recours aux mesures d'aide à l'emploi », in *L'analyse longitudinale du marché du travail : les politiques de l'emploi*,

4^e Journées d'études Céreq-Lasmas-LES, Documents, Céreq, n° 128.

Tribalat M. (dir.) (1991), Garson J.-P., Moulier-Boutang Y., Silberman R., Tribalat M., *Cent ans d'immigration, Étrangers d'hier, Français d'aujourd'hui*, PUF/Ined, Paris.

Tribalat M. (1995), *Faire France*, La Découverte, Paris.

Tribalat M. (1996), avec la participation de Simon P. et Riandey B., *De l'immigration à l'assimilation*, La Découverte/Ined, Paris.

Vallet L.-A. et Caille J.-P. (1996), « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français », *Les dossiers d'Éducation et Formation*, n° 67, ministère de l'Éducation nationale, Paris.

Waldinger R. (1992), « *The Making of an Immigrant Niche* », Department of Sociology, University of California-Los Angeles.

Waldinger R. (1993), « Le débat sur l'enclave ethnique : revue critique », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 9, n° 2.

Werquin P. (1997), « Les dispositifs d'aide à l'insertion des jeunes à partir des trois panels téléphoniques du Céreq (1986-1996) », in *L'analyse longitudinale du marché du travail : les politiques de l'emploi*, 4^e Journées d'études Céreq-Lasmas-LES, Documents, Céreq, n° 128.

Zeroulou Z. (1988), « La réussite scolaire des enfants d'immigrés : l'apport d'une approche en termes de mobilisation familiale », *Revue française de Sociologie*, XXIX, n° 3, Paris.

Résumé

Les enfants d'immigrés sur le marché du travail Les mécanismes d'une discrimination sélective

par Roxane Silberman et Irène Fournier

La transformation de l'appareil productif qui s'accompagne de la disparition d'une partie des emplois peu qualifiés auxquels accédaient les enfants d'immigrés ouvre des interrogations sur leur devenir et bouscule les théories sur l'intégration largement dominées par le schème assimilationniste. L'article cherche à tester l'hypothèse souvent avancée d'une discrimination à l'embauche des jeunes d'origine maghrébine. Il propose un modèle interactif d'explication qui prend en compte l'origine sociale et ses conséquences en termes d'aspirations et de stratégies scolaires, la position des parents sur le marché du travail et le capital social qu'ils peuvent mobiliser pour aider leurs enfants à trouver un emploi, enfin les représentations subjectives et les comportements qui peuvent en résulter. Deux groupes s'opposent très nettement. Les originaires de pays de l'Union européenne, où dominent les Portugais, et les originaires du Maghreb, parmi lesquels les Algériens sont les plus nombreux. À la différence des parents d'origine portugaise, les originaires du Maghreb valorisent plutôt l'enseignement général aux dépens de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage, s'écartant assez nettement d'un modèle que l'on pourrait qualifier de mobilité ouvrière. Cette stratégie, qui peut s'avérer payante pour la petite partie des jeunes qui va obtenir un baccalauréat et accéder à l'enseignement supérieur, se traduit par une précarité de l'emploi plus forte pour les autres, alors même que les pères, en majorité ouvriers non qualifiés et fortement touchés par le chômage, sont moins à même de mobiliser des relations pour les aider à trouver un travail. Si l'écart entre les ambitions et la réalité de l'insertion sur le marché du travail est important, il ne se traduit pas, à ce niveau de formation, par des refus d'emploi, mais génère des représentations négatives et des attitudes qui peuvent avoir un effet de signalement et se combiner avec des pratiques discriminatoires des employeurs, voire les confirmer. Les données longitudinales de l'enquête du Céreq sur le devenir professionnel des jeunes sortis de l'enseignement secondaire général ou technique et de l'apprentissage en 1989 servent de base à cette investigation.

T RAVAIL ET EMPLOI

Études

Les salariés intérimaires, trajectoires et identités,
par Catherine Faure-Guichard.

Les fondements sociaux des hiérarchies salariales en France,
par Jean Saglio.

**Les compétences du recruteur dans l'exercice
du jugement des candidats,**
par Emmanuelle Marchal.

**La notion de transfert de compétence
à l'épreuve de l'observation,**
par Yolande Benarrosh.

**Les stratégies des constructeurs aéronautiques
et spatiaux et l'emploi, essai de prospective,**
par Isabelle Borrás.

Notes de lecture

Deux siècles de droit du travail, l'histoire par les lois,
*sous la direction de Jean-Pierre Le Crom,
lu par Marie Wierink.*

L'identité juridique du chômeur,
*de Christophe Willmann.
Entretien de l'auteur avec Dominique Méda.*

**N° 78
1/99**



Ministère de l'emploi
et de la solidarité
**Direction de l'animation
de la recherche,
des études et des statistiques**

Abonnements :

La Documentation Française

124, rue Henri-Barbusse
93308 Aubervilliers

Téléphone :
01.40.15.70.00

Télécopie :
01.40.15.68.00

<http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>

Vente au numéro :

**La librairie de
la Documentation
Française**

29, quai Voltaire
75344 Paris Cedex 07

95,11 F - 14,50 Euros

le numéro

Abonnements :

327,98 F - 50,00 Euros/an
pour 4 numéros